

ACTUALITÉ P.4 Le golf entre dans la phase travaux

> P.5 Le budget 2024 de la commune a été adopté

P10 L'avant projet de la place Camille Bouvet présenté P.20 **Le musée prépare** sa réouverture en septembre



Tirage à 17 000 exemplaires • Directeur de la publication: Julien Dubois Rédaction: Direction de la communication, Cabinet du Maire Création: ROCC • Mise en page Service Communication de la Ville de Dax • Photo de couverture: Clément Garby • Impression : Imprimerie Laplante • Dépôt légal à parution • La Ville de Dax a choisi une communication éco-responsable • Ce document a été imprimé avec des encres végétales sur du papier PEFC, certifié éco-label européen par une imprimerie « Imprim'vert », certifiée PEFC.











é<mark>]</mark>ito 3



« Golf: une nouvelle étape se dessine »

Julien DUBOIS Maire de Dax Président du Grand Dax

Le début de l'année est marqué par les premiers travaux de construction du futur golf. C'est une vraie satisfaction d'avoir enfin bouclé la phase administrative, avec son lot d'autorisations diverses à obtenir. Il est à noter qu'à la différence de certains de ses concurrents, le projet dacquois a su intégrer une vraie dimension environnementale, notamment sur la préservation de la ressource eau, ce qui nous permet aujourd'hui d'avancer de manière sereine sur un équipement attendu par nombre de nos concitoyens!

Le premier avant-projet de transformation de la place Camille Bouvet a reçu un accueil positif. Nous nous en réjouissons. C'est donc vers un scénario de nouveau « poumon vert » en centre-ville que nous nous dirigeons et sur lequel nous allons travailler dans les semaines à venir.

Le budget de la Ville pour 2024 est riche en projets. Nous vous les détaillons dans ce magazine. Notons que de nombreuses réalisations sont programmées alors même que nous continuons à désendetter la Ville... Autre satisfaction, cette année encore, et à la différence de nombreuses autres communes, notre gestion va nous permettre de ne pas augmenter les taux de la taxe foncière, ni ceux pesant sur les loueurs de logements meublés, indispensables à notre activité thermale.

Après des années de contentieux, la Ville a obtenu gain de cause sur les malfaçons qui ont frappé l'aménagement du balcon de l'Adour, il y a 17 ans. Des travaux de rénovation ont débuté. Ils seront réalisés en 2 phases. Rendezvous en 2025 pour retrouver, pleinement sécurisé, ce lieu de promenade au bord du fleuve!



C'est d'actu) P. 4 à 9 Le dossier) P. 10 à 13 Retour en images) P. 14

Éco et commerces) P. 17

Environnement) P. 18 **Sport**) P. 19 Culture) P. 20

Le jour où...) P. 22

Pratique et État civil) P. 25 Tribunes dacquoises) P. 26

Hommage) P. 24





Le projet du golf de Dax-Œyreluy-Tercis, relancé en 2021, est entré dans sa phase de travaux avec le défrichement des parcelles du parcours et des premiers lotissements.

Ce projet d'envergure pour le territoire de Dax est porté par l'aménageur privé Sobrim Immobilier, avec le soutien des élus locaux. Le golf est intégré dans un projet dénommé «Harmana », où nature et zones résidentielles s'équilibreront dans un espace respectueux de l'environnement. Les premières phases, purement administratives, laissent place dorénavant aux étapes plus concrètes du chantier.

Un calendrier défini jusqu'en 2026

Les travaux d'aménagement du golf interviendront dans les prochaines semaines, une fois le défrichement réalisé. D'ici juin 2024, les demandes de permis de construire du club house et de l'unité de traitement des eaux usées seront déposées. Au printemps

prochain, la Sobrim engagera également la pré-commercialisation des terrains, dans l'objectif de démarrer les travaux de viabilisation des premiers lotissements situés sur Tercis et Oeyreluy dans le courant du 1er trimestre 2025. L'ouverture du golf au public est envisagée pour 2026.

Un golf nouvelle génération

Le projet s'inscrit dans un aménagement écoresponsable où les lieux de vie seront const ruits en harmonie avec la nature afin de favoriser le bien-être. La conservation du patrimoine végétal représente un enjeu majeur pour ce lieu de vie et de loisirs qui sera composé, en plus du parcours de golf, d'un éco-village sous forme de hameaux constitués principalement de maisons individuelles et d'habitats intergénérationnels. Le futur golf sera construit dans un souci de préservation de l'environnement avec un gazon naturel. L'irrigation s'effectuera avec l'eau recyclée de la station d'épuration de Dax. Aucun produit phytosanitaire ne sera utilisé pour l'entretien du golf qui bénéficiera d'une électricité verte, alimentée par des panneaux solaires.

LE PROJET EN CHIFFRES

- 1 golf de 12 trous au départ, puis 18 trous à l'horizon 2030, de 36 hectares répartis sur Dax, Tercis-les-Bains et Oeyreluy
- 1 practice de 50 places et 2 putting greens
- 1 club house avec restaurant
- 657 logements dont 80 % de maisons individuelles et 20 % d'appartements
- 140 hectares dédiés au bienêtre autour du parcours de golf
- 1 centre de développement personnel dans le château d'Hardy
- 7 km de chemins pédagogiques avec 1 lieu protégé pour les abeilles
- 1 ferme en permaculture sur 2 hectares avec des ateliers pédagogiques

c'est D'actu

FINANCES

Le budget 2024 a été voté!



PAROLE D'ÉLUE



« En 2024, nous poursuivons le désendettement, sans renoncer aux projets »

Par 28 voix sur 35, le budget annuel de la commune a été adopté il y a quelques jours. S'élevant à 74,4 millions d'euros, il est marqué par la poursuite de la politique de désendettement de la Ville et par la mise en application des actions du programme municipal.

Si l'inflation prévisionnelle est en baisse pour 2024, l'année qui s'ouvre reste marquée, pour l'ensemble des collectivités locales, par des charges subies qui s'accroissent.

Un contexte global... toujours contraignant

Il en va ainsi des cotisations d'assurance. En 1 an, celles-ci explosent puisqu'elles vont passer de 355 000 € à 595 000 € pour la Ville de Dax avec, à titre d'exemples, l'assurance de l'Atrium qui passe de 3 000 à 8 600 €, l'assurance des Arènes de 3 300 à 9 400 €, l'assurance de l'Hôtel de Ville de 4 500 à 13 000 €... Cette situation, que subissent aussi les ménages, a conduit le Maire à interpeler le Ministre de l'économie pour que des mesures soient prises

dès cette année.

À cela s'ajoute le coût des augmentations de personnel que l'État décide arbitrairement au niveau national et que les collectivités locales sont tenues d'appliquer. En 2024, c'est une enveloppe de 800 000 € en plus que la mairie de Dax devra consacrer à ses rémunérations, sans possibilité de négociation sociale locale. Autre charge en hausse, le coût des repas que la Ville achète pour ses cantines (+ 100 000 €), qui se répercute inévitablement sur les usagers. Enfin, la commune doit toujours faire face à l'imprévisibilité des coûts de l'énergie.

Efforts de gestion

Dans ce contexte, les élus ont fait le choix, cette année encore, d'écarter la solution de facilité, c'est-à-dire le recours à la hausse de la fiscalité communale. Les taux de la taxe foncière n'augmenteront pas en 2024, pour la 5ème année consécutive depuis le début du mandat, là où d'autres communes, voisines ou pas, ont décidé d'accroître leurs impôts. Dax privilégiera cette année encore des efforts sur la gestion. Concrètement, les moyens alloués aux services



c'est D'actu

municipaux pour leur fonctionnement n'augmenteront pas et diminueront même dans certains cas. « La part belle doit être faite à l'imagination », rappelle Mylène Hénault, en charge du personnel et des finances. « À titre d'exemple, cette année, nous avons décidé de dématérialiser tous les bulletins de salaire de nos 700 agents. Sur une année, nous économisons 8 400 impressions, 8400 feuilles de papier et 8 400 enveloppes, ce qui de surcroît est vertueux pour la préservation de notre environnement ». La dématérialisation de nombreux « actes-papier » devrait s'amplifier, en 2024, ce qui conduira à de nouvelles économies.

Haut niveau d'ambition pour 2024

Ces divers efforts de gestion permettront de ne pas pénaliser la mise en application du programme municipal. Outre les projets mentionnés ci-contre en photos, 2024 va voir de gros travaux être engagés sur les écoles (travaux sur



la salle de motricité de l'école Saint-Exupéry, consolidation du mur de l'école Pomade, remplacement des toitures des restaurants scolaires de Simone Veil, Robert Badinter et Saint-Exupéry, remplacement de la toiture de l'école maternelle Léon Gischia, travaux auxquels s'ajoutera un audit énergétique sur l'ensemble des bâtiments scolaires). Un soutien financier sera aussi apporté à la création de logements sociaux ainsi qu'à la rénovation de l'habitat privé en centre-ville. 4 nouveaux espaces publics seront placés sous vidéoprotection. 68 nouveaux arbres seront plantés et la végétalisation du centre-ville sera engagée. Au total, ce sont 8,1 millions d'euros que la Ville consacrera à ses investissements en 2024. L'épargne prévisionnelle devrait rester positive (à hauteur de 3 millions) et l'endettement, qui était à 50 millions en début de mandat, devrait baisser autour de 42 millions.

8,1 millions d'euros consacrés à l'investissement

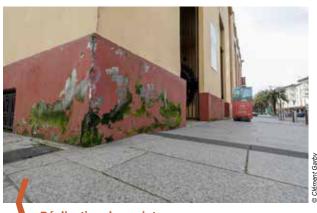
Le Grand Dax poursuit la réhabilitation du centre-ville avec la rue Neuve.

Le nouvel aménagement du plateau piétonnier sera complété en 2024 par une végétalisation des espaces.



Les travaux de la bibliothèque devraient s'achever à la fin de l'année avec une réouverture de l'établissement dans ses anciens locaux au début de l'année 2025.





Réalisation des peintures sur les façades de l'Atrium.

Clément Garby

c'est D'actu



Au stade Maurice Boyau, rénovation de la voirie le long de l'ancienne tribune, construction de nouveaux vestiaires homologués, réfection de la pelouse.



Rénovation du club house sur le complexe de tennis au Sablar.



Square Max Moras, refonte de l'éclairage, création d'une nouvelle aire de jeux pour les enfants et remise en service de la fontaine.



Création d'un city stade au Sablar.

Changement du mode d'éclairage du terrain de football synthétique au stade André Darrigade.



Getty Images

<u>AMÉNAGEMENT</u>

Travaux de rénovation sur le balcon de l'Adour

À l'issue d'une procédure judiciaire dans laquelle la Ville de Dax a obtenu gain de cause, le deck en bois et le dallage granit du balcon de l'Adour vont bénéficier de travaux de rénovation.

C'est un lieu où les Dacquois aiment se promener, se détendre, se reposer, se connecter au fleuve ou en contempler ses caprices. Et pourtant, le balcon de l'Adour, achevé en 2007, s'est dégradé avec le temps. En 2016, les services techniques de Dax constatent la présence d'un champignon lignivore sur les poutres de structures bois supportant le platelage de la promenade avec des signes de pourrissement. Le rapport d'un cabinet d'expertise met notamment en évidence que ces champignons résultent d'une humidification excessive du bois. Début 2017, la Ville décide de limiter l'accès au deck en bois pour préserver la sécurité des usagers. Une procédure judiciaire est lancée afin de déterminer les responsabilités dans le cadre de malfaçons, pour laquelle la ville obtient gain de cause en 2023 (voir ci-dessous). La rénovation de la promenade peut enfin démarrer.

) La réfection du deck en bois est assurée par les agents des services techniques de la ville qui disposent

EN CHIFFRES

800 000 €

C'est le montant du dédommagement que les entreprises sont tenues de verser à la Ville de Dax. Deux ans de procédure judiciaire qui ont confirmé que le traitement du bois utilisé pour les poutres de soutènement du platelage du balcon de l'Adour,n'était pas suffisant pour faire face à l'environnement humide.



d'un véritable savoir-faire. Il s'agit de remplacer les poutres bois attaquées par le champignon par des poutres métalliques fabriquées et posées par les serruriers municipaux; les menuisiers procèdent ensuite à la pose du bois sain du platelage sur ce nouveau support.

Une première phase avait été réalisée en 2021 sur la partie amont du balcon devant la palmeraie. Dans les prochaines semaines ce sera la zone située entre la palmeraie du Splendid et la rue de la Marine qui fera l'objet de travaux sur le même principe. La dernière tranche se localisera entre la rue de la Marine et la terrasse de l'hôtel Ibis Styles. Compte-tenu de la spécificité des kiosques, les travaux seront effectués entre fin 2024 et début 2025.

Coût des travaux : 300 000 €.

) La rénovation du dallage granit

a débuté en février pour une durée d'environ trois mois. Là aussi des malfaçons avaient été constatées, car les dalles avaient été posées sur du sable, sans joints et de ce fait elles

Promenade piétonne

Le balcon de l'Adour est aménagé au dessus du parking des berges, sur 300 mètres de long. Il comprend une partie sur bloc de béton armé revêtu de dalles en pierre et un platelage bois légèrement surélevé de 6 mètres de largeur qui longe le Splendid, Les Thermes et l'hôtel Ibis Styles.

bougeaient. Le chantier consiste à déposer l'ensemble du dallage, de reprendre la couche inférieure et de reposer les dalles sur le nouveau support. 90 % des dalles seront réinstallées car en bon état. Les parties les plus sollicitées seront quant à elles réalisées en béton désactivé, afin de limiter les risques de dégradations futures.

Coût des travaux 500 000 €.

TRAVAUX

Des évolutions aux abords du Vieux Pont

La deuxième phase de la rénovation et de la sécurisation du Vieux Pont par le Conseil départemental des Landes, est en cours. Parallèlement, le Grand Dax va modifier les deux carrefours en tête de pont, afin d'intégrer la voie verte et apaiser les espaces.

Depuis plusieurs semaines, un échafaudage imposant coiffe le pont. Il permet aux équipes d'intervenir sous les voûtes et sur les façades de l'ouvrage. Ce chantier qui est sous la responsabilité du Conseil départemental des Landes et qui est entré dans sa deuxième phase le 15 janvier dernier, concerne la reprise de génie civil et des bétons par hydrodécapage, le traitement des parties métalliques contre la corrosion et le nettoyage des maçonneries et des éléments en béton armé.

Redistribution des espaces et mobilités douces

Parallèlement aux travaux de rénovation du Vieux Pont, la Communauté d'Agglomération du Grand Dax va modifier les deux carrefours en tête de pont, côté centre-ville et côté Sablar. Il s'agit d'apaiser cette zone en intégrant les mobilités douces et en redistribuant les espaces entre la voiture, le cycle et les piétons (voir ci-dessous). La circulation en double sens sera conservée sur le Vieux Pont et cours de Verdun, ainsi que quai Milliès Lacroix. Seuls le tourner à droite depuis le cours de Verdun et le tourner à gauche depuis le Vieux Pont seront supprimés.

En décembre 2023, le pont avait été rouvert à la circulation pour les fêtes de fin d'année et le démarrage des soldes. Une partie des travaux n'avait pu être effectuée et a été reportée au début 2024, nécessitant un délai supplémentaire de quelques semaines pour l'achèvement du chantier.



Vieux Pont

- ① conservation du double sens de circulation
- 2 création d'un voie verte pour cycles et piétons côté amont
- 3 conservation du trottoir côté aval

Tête de pont côté centre-ville

- 4 modification du carrefour pour intégration de la voie verte
- 6 conservation des feux
- (3) aménagement paysager devant la place Thiers, le parc des arènes et en surplomb du parking des berges
- 1 suppression du tourner à droite depuis le cours de Verdun et du tourner à gauche depuis le Vieux Pont
- 8 conservation du double sens quai Milliès Lacroix



le Dossier

Jean-Marc L'Anton est le directeur de L'Anton & Associés, l'agence francilienne de paysage et urbanisme, à qui a été confié le projet de réaménagement de cette place emblématique. Interview.



Quelle a été votre ambition pour ce lieu à votre première venue sur site ?

Ma première impression a été qu'aujourd'hui on ne pouvait pas faire pire en termes de place d'entrée de cœur de ville. Il y a là une halle à la limite de sa vie avec des morceaux pouvant tomber, un sol privé d'eau, extrêmement minéralisé et envahi par le stationnement y compris anarchique, et une cathédrale pas loin mais qu'on ne voit pas d'ici... L'idée a tout de suite été d'être ambitieux. Cela fait 40 ans que je fais ce métier, et 40 ans que je me bagarre pour désimperméabiliser les sols. Notre philosophie est donc de s'appuyer sur la nature du site, avec notamment ses grands arbres, pour en faire une belle porte d'entrée de l'hyper-centre-ville, avec beaucoup plus de végétalisation pour un poumon vert, des espaces apaisés, de larges trottoirs, une aire de jeux... Autant de choses qui sont ressorties lors de l'atelier de co-élaboration en décembre 2023 avec une cinquantaine de Dacquois.

L'idée est donc de créer un lien direct avec les rues piétonnes du centre-ville ?

Il s'agit en effet de créer un espace homogène, une unité d'aménagement pour renouer le lien avec le centre-ville en modifiant le plan de circulation notamment par un sens unique qui sera testé pendant le début de travaux sur une partie du cours Foch, et en redonnant du confort aux piétons par des trottoirs élargis ainsi qu'aux mobilités douces alors qu'on ne peut aujourd'hui pas y circuler à vélo en toute sécurité.

À l'arrière, le square Bouvet serait divisé en deux parties : une ultra-végétalisée au nord (côté Atrium), l'autre plus polyvalente au sud avec une nouvelle centralité incluant une zone de jeux pour les enfants, des espaces plus dégagés pour des événements particuliers, le tout avec des matériaux clairs qui apaisent et rafraîchissent la ville, en collectant les eaux pluviales de surface.

Quel est le calendrier ?

À partir des retours de la réunion publique à l'Atrium ce 13 février, où la salle était particulièrement attentive ce qui n'est pas toujours le cas ailleurs, nous allons continuer à peaufiner le projet et avancer étape par étape, jusqu'aux ambiances d'arbres, le type de sol, la présence de l'eau ou le mobilier urbain. Le premier acte de ce chantier devrait être, la démolition de la halle en fort état de délabrement, avant que les choses s'enchaînent jusqu'aux aménagements finaux.

« En faire une belle porte d'entrée de l'hyper-centre »

Quelle future configuration?



i tout est loin d'être ficelé, les grands traits du premier avant-projet ont été présentés le 13 février devant 500 personnes réunies dans un Atrium comble, preuve de l'intérêt des Dacquois pour l'avenir de cette place entre l'hyper-centre et le quartier des Trois Pigeons.

Élément principal de cette place

Camille Bouvet telle qu'on la connaît aujourd'hui, la halle imaginée par Albert Pomade construite en 1951, devrait être détruite pour laisser place à un grand square. Au nord, côté de l'Atrium, l'ambiance sera à une végétalisation très forte, avec de grands arbres en plus des platanes existants, un peu comme une forêt urbaine. Au sud, des éléments plus perméables et minéraux offriront

des espaces polyvalents, avec des cheminements en dur et du mobilier urbain majoritairement en bois pour un côté nature qui donne envie de s'assoir, lire ou tout simplement discuter. L'idée est aussi d'avoir là une aire de jeux pour enfants un peu plus âgés qu'à celle de la Potinière, et de garder des espaces dégagés pour pouvoir éventuellement y organiser des événements.

Aire de jeux et miroir d'eau?

Les arbres et la végétation se retrouveront aussi en ponctuation tout autour des cours, dans un alignement original du fait des nombreux réseaux dans les sous-sols. Là, au début de la rue Morancy, la perspective sera enfin dégagée vers la cathédrale Sainte-Marie pour plus de fluidité aussi, avec en prime, un point d'eau, en clin d'oeil à la cité thermale. Brumisateur ou eau qui jaillit du sol comme sur le miroir d'eau à Bordeaux ? L'intérêt de la deuxième option est de pouvoir utiliser l'espace pour des manifestations, ont précisé les paysagistes du cabinet L'Anton&Associés.

Partout, les trottoirs seront élargis pour apporter du confort aux piétons en intégrant des mobilités douces par une voie partagée avec les cyclistes le long du cours Foch qui passera, lui, en sens unique, dans le sens cours Galliéni-Atrium. En s'appuyant sur les études des spécialistes traficiens commandées par la Ville, le plan de circulation général de la future place fonctionnera un peu comme un grand giratoire, entre sens unique (Foch, passage Bouvet côté boulangerie) et double sens (entre la rue du Tuc d'Eauze et la rue d'Aulan). De quoi apaiser la circulation en cœur de ville.



Se garer facilement

Les études de circulation et stationnement sont formelles : il n'y a pas de problème de parking sur le quartier, même en enlevant une centaine de places à Camille Bouvet.

a place Camille Bouvet version XXI° siècle, cela serait 47 places de parking maintenues, contre 145 actuellement. Pour lutter contre les préjugés, une étude a été commandée, début décembre dernier, par la Ville à Transitec, spécialiste traficien, consistant à relever toutes les heures les plaques des voitures garées. L'exploitant du parking Chanzy (400 places) a aussi réalisé une enquête similaire.

Des places toujours libres

Les conclusions révèlent que les nouveaux aménagements prévus ne perturberont pas profondément les habitudes puisque le taux d'occupation sur site en journée est loin d'atteindre 100 % à Camille Bouvet, excepté le samedi matin, jour de marché, où le parking Chanzy offre toutefois encore de nombreuses possibilités de stationnement.

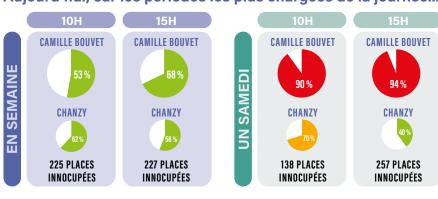
En semaine, les réserves de capacités en stationnement sur le périmètre Bouvet-Chanzy montrent que 225 places restent inoccupées vers 10h, et 227 vers 15h. Le samedi, il n'y a plus que 138 places vides le matin (et 257 l'après-midi). Cela démontre que même avec une centaine de places en moins sur la place à l'avenir avec la requalification en square, il n'y aura aucun problème de saturation sur la zone ; mieux, il restera même des places encore disponibles, y compris le samedi matin, le moment le plus critique (38 places restantes selon leurs calculs).

PAROLE D'ÉLU

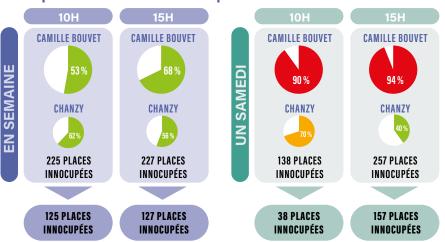


« Il s'agit d'imaginer la ville de demain, de créer un nouvel espace de vie, élégant et agréable pour les riverains, des espaces végétalisés et apaisés, une place plus importante dédiée aux piétons et aux mobilités douces, afin de donner envie à chacun de revenir en centreville, sans problème de stationnement »

Aujourd'hui, sur les périodes les plus chargées de la journée...



...d'importantes réserves de capacité.





Malgré la suppression d'une centaine de places sur la place Camille Bouvet

Retour en images

23 janvier

Vœux du maire

Pour ses vœux au monde associatif, aux élus et officiels, Julien Dubois a annoncé plusieurs des temps forts de 2024 : une quinzaine de routes refaites, 68 plantations d'arbres, la réfection de la rue Neuve et la végétalisation du centreville, la réfection des arènes, de nouveaux vestiaires à Maurice Boyau, des locaux neufs pour la bibliothèque, de nouvelles caméras de vidéoprotection, la poursuite de l'animation avec notamment une saison culturelle qui accueillera Valérie Kaprisky ou Xavier Deluc, la construction d'un city-stade au Sablar.



7 février

Rencontres intergénérationnelles

Après une première rencontre en janvier dernier, le 7 février les enfants de l'accueil de loisirs de l'école Robert Badinter et des résidents du village Landais Alzheimer Henri Emmanuelli ont partagé un moment convivial suivi d'un atelier pâtisserie pour un après-midi plein de rires et de gourmandises.



Service communication Ville de Dax

16, 17 et 18 janvier

Paniers gourmands pour les seniors

1540 paniers gourmands ont été distribués par les élus du Conseil municipal aux seniors dacquois âgés de plus 70 ans, qui s'étaient inscrits auprès du Centre Communal d'Action Sociale.



19 au 23 levrier

Forêts pédagogiques

Dans le cadre du programme "Dans 1000 communes, la forêt fait école", Martine Eridia, adjointe chargée de l'environnement, était invitée à faire partie de la délégation Fédération Nationale des Communes Forestières, qui s'est rendue au Québec pour rencontrer les différents acteurs forestiers (recherche, lutte et prévention contre les feux de forêts...), mais aussi pour présenter des actions menées avec la classe bilingue de l'école Robert Badinter à Dax.



10 janvier

30 ans du Grand Dax

A l'occasion de la cérémonie des vœux et des 30 ans du Grand Dax au stade Colette Besson, Julien Dubois, Président de l'agglomération, a salué l'esprit visionnaire des 4 maires fondateurs de la collectivité (Yves Goussebaire-Dupin de Dax, Jean-Pierre Pénicaut de Saint-Paul-lès-Dax, Raoul Lagraula de Narrosse et Yvette Vaché de Saint-Vincent-de-Paul) en présence de Madame Goussebaire-Dupin, Madame Pénicaut et Monsieur Vacher.

1er mars

Faciliter l'emploi des jeunes

Le 3e Forum Jobs avait lieu le 1er mars au stade Maurice Boyau. De nombreux jeunes majeurs ont participé à cette édition proposée par la Ville de Dax pour faciliter la rencontre entre jeunes à la recherche d'un emploi et le secteur professionnel. Une quarantaine de recruteurs étaient présents pour ce « job dating », ainsi que des organismes de formation, des structures d'information et un espace pour le recrutement de mineurs.







2 mars

Derby Dacquois

Le Dax Gamarde Basket et l'Adour Dax Basket se sont affrontés sur le parquet de la salle du stade Maurice Boyau, comble ce samedi 2 mars. Il s'agissait de la deuxième rencontre des deux clubs en championnat qui a vu la victoire du DGB 86 à 81. Vous avez été 39 700 personnes à voir le post Facebook sur la plantation d'arbres rue du Treuilh et quartier des Castors, à le partager, le commenter et le liker.



Vous pouvez également nous retrouver sur Linkedin, sur Youtube et sur Instagram.



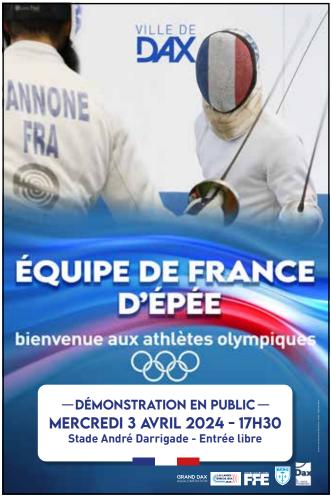




N'hésitez pas à partager vos photos avec le **#icicestdax**, elles pourront ainsi être choisies pour paraître dans un prochain numéro de Dax magazine.









éco & Commerces



Le Grand Club de Dax vient de fêter ses 20 ans. 10 salles tout confort, du son haute qualité, et des formules abonnement très attractives. Pour s'immerger en grand écran.

ntre la fin d'hiver et le printemps, sont annoncés, entre autres, Kung Fu Panda 4, un nouveau Ducobu ou Moi Moche et Méchant pour les enfants, SOS Fantômes, le biopic sur Amy Whinehouse Back to black ou encore la Planète des singes pour les plus grands. Sans oublier les films d'Art et essai, les soirées opéra avec le Metropolitan de New York en direct (Mme Butterfly le 11 mai), des événements spéciaux Comédie Française, des ciné-discussions avec des associations locales ou des avant-premières en présence de comédiens comme Kev Adams qui a rempli deux salles en décembre avec La Maison de retraite 2... Bref de la variété pour tous les goûts dans ce cinéma de centre-ville où le nombre d'abonnés est important, la carte Grand Club de 5, 10 ou 15 places permettant de passer de 9,5 € à 6 € la séance.

Restauration et salle de jeux

Les entrées n'ont pas encore retrouvé les chiffres d'avant Covid (-10%) mais « la fréquentation remonte, les gens reviennent au cinéma », relève Benoît Pfister, le directeur de cette structure créée par son père Roland il y a 20 ans au cœur d'une famille de cinéphiles propriétaire des cinémas de Capbreton, Hossegor et Mont-de-Marsan. « Les curistes représentent aussi une part importante de nos clients (environ 10%) de mars à novembre, notamment les après-midis en semaine ». Sur place également, un espace restauration (bocaux en verre et pizzas) et une salle de jeux, toujours sympa en sortant d'une séance.

« Nous développons aussi dans nos salles de cinéma un service de location de salles pour entreprises, particuliers ou associations, pour des capacités de 20 à 370 places avec micro, projection, et tout le nécessaire. Il y a de la demande! »

Benoît Pfister

La foire de Dax revient en avril

Chaque année, dans le parc
Théodore Denis, la foire
exposition du Grand Dax s'installe
pour trois jours d'animations.
L'édition 2024 se tiendra du 12 au
14 avril autour des thématiques
de l'habitat, la déco, le jardin,
l'auto, les 2 roues, le camping
car, artistes et créateurs, le mieux
vivre. Une ferme expo et un village
gourmand seront également
proposés.

Trois concerts seront organisés à l'espace « Foire en scène » :

- **) vendredi 12 avril à 20h30 :** Tribute Abba
- **) Samedi 13 avril à 20h30 :** La Petite Culotte in Festa
- **) Samedi 13 avril à 22h :** Tribute The Queen
- Réservation des places : www.foire-expo-grand-dax.fr, auprès de l'Office de Tourisme de Dax ou Ticketmaster.

La Foire Expo du Grand Dax sera ouverte les **vendredi 12 et samedi 13 avril de 10h à minuit et le dimanche 14 avril de 10h à 19h.**

Droit d'entrée 5 €, gratuit pour les enfants de moins de 18 ans.





Le service municipal des Espaces verts procède régulièrement à l'entretien des arbres et plantations de la ville. Lors du dernier passage, en décembre dernier, il a été constaté que deux palmiers, situés avenue Milliès-Lacroix, étaient dans un état de dépérissement très avancé. Plusieurs larves et charancons ont été prélevés sur l'un de ces palmiers. Pour faire face à ce fléau qui se répand malheureusement d'arbre en arbre, la municipalité agit depuis 2021 en prenant des mesures sanitaires afin de préserver cet alignement de palmiers structurant l'avenue longeant l'Adour.

Des traitements préventifs appliqués régulièrement

En raison de la prolifération du charançon rouge, la municipalité a mis en place il y a trois ans des traitements préventifs et des pièges à base de phéromone pour anticiper une éventuelle infestation des palmiers. Ces actions ont permis de capturer une trentaine de charançons au total. La présence de cet insecte ravageur a été signalée à la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la Forêt (DRAAF), qui accompagne la municipalité dans sa lutte contre ce fléau.

Un arrêté préfectoral a été pris en juin dernier afin de définir un périmètre de lutte sur les zones contaminées dans les Landes. La délimitation du périmètre comprend une zone de 100 mètres autour du foyer infecté. L'arrêté précise que le palmier identifié doit être assaini soit par destruction de la seule partie infestée, soit par abattage total. Malgré les actions préventives effectuées régulièrement, deux palmiers Phoenix de l'avenue Milliès-Lacroix ont subi des dégâts trop importants pour être sauvés. Les symptômes se caractérisent par la disparition des palmes provenant du cœur des arbres qui sont en train de dépérir. Face à ce constat, la municipalité attend les directives de la DRAAF pour agir sur les palmiers à assainir, conformément à un protocole établi par les services de l'État. L'arrêté stipule également que les propriétaires situés dans la zone contaminée sont tenus d'exercer une surveillance régulière de leurs palmiers et procéder à des traitements préventifs. La municipalité, qui a déjà informé la population dacquoise sur les traitements à appliquer, rappelle que les propriétaires concernés doivent également en informer la DRAAF.



Coupons l'eau aux moustiques

Les beaux jours reviennent et avec eux le moustique tigre, actif d'avril à novembre. Ce moustique, aux ailes sombres et au corps à rayures, est classifié dangereux. Il peut en effet être vecteur de virus (dengue, chinkungunya ou zika).

Pourtant, lutter contre sa présence et sa prolifération est à la portée de chacun.

Une règle d'or : couper l'eau aux moustiques.



Quelques gestes simples pour réduire la présence des moustiques tigres :

-) vider l'eau des récipients une fois par semaine, d'avril à novembre
-) ranger à l'abri de la pluie les outils de jardin (seau, brouette, arrosoir,...)
-) ne pas laisser stagner l'eau de pluie dans les pots, coupelles, gamelles des animaux
-) nettoyer les gouttières
-) couvrir les récupérateurs d'eau de pluie et les bidons avec un voilage moustiquaire.

♠ En savoir plus sur www.dax.fr/le-moustique-tigre-danslespace-urbain-comment-sadapter/ **sp()rt** 19

ÉQUIPEMENT

Le padel a ouvert au Sablar

Cette nouvelle discipline de l'USDax Tennis, qui a ouvert ses portes en décembre 2023, regroupe déjà 400 pratiquants.

'arrivée du padel à Dax enrichit l'offre sportive présente sur le territoire. Trois pistes couvertes en gazon synthétique entourées de vitres sont à la disposition des amateurs de padel, du lundi au dimanche de 9h à 22h. Ce sport ludique, accessible à tous les âges et à tous les publics, se joue en double avec un service à la cuillère. Les règles du jeu s'apparentent au tennis avec la possibilité de jouer avec les murs latéraux, à la différence que les balles peuvent être jouées après rebonds sur les parois, comme au squash.

Le padel doit son origine au mexicain Enrique Corcuera qui, dans les années 50, a l'idée de mettre un filet au milieu d'une aire de jeu pour pelote basque. Puis, il fait construire un court de 20m sur 10m dans sa propriété d'Acapulco et améliore progressivement les raquettes de padel. D'un simple jeu de loisirs convivial et familial, le padel est devenu un sport international. En France, cette discipline est gérée par la Fédération Française de Tennis, au même titre que le tennis, le beachtennis et le jeu de paume.



Bientôt des compétitions à Dax

Pour Henri Destandau et François Duport, respectivement Président et Vice-Président de l'USDax Tennis « le padel permet de dynamiser le club en amenant de nouveaux adhérents et de nouveaux partenaires. C'est une discipline qui va se développer de plus en plus sur le territoire dacquois. Pour l'instant, les cours de padel sont ouverts à la location mais nous avons pour objectif de développer une école pour les jeunes et des cours individuels ou collectifs pour les adultes. Nous prévoyons également de planifier des compétitions en proposant des tournois sur le site du Sablar. En tant que membre affilié à la Fédération Française de Tennis, le club se positionnera pour l'accueil des épreuves départementales, régionales et nationales avec, dans un premier temps, le souhait d'organiser le Championnat des Landes dans un an ou deux ».

Pour tout renseignement ou pour réserver un cours, les amateurs de padel qu'ils soient adhérents ou non à l'USDax Tennis peuvent contacter le club house au 05 58 74 41 33.

ÉQUIPE DE FRANCE ESCRIME

Démonstration et match de gala le 3 avril à 17h30 au stade André Darrigade



Du 1^{er} au 6 avril prochain, l'équipe de France épée hommes sera à Dax pour le stage terminal de préparation aux championnats internationaux sélectifs pour les Jeux Olympiques.

Des habitudes de travail sont mises en place à Dax depuis plusieurs années avec la Fédération Française Escrime (FFE). Elle s'appuient sur la qualité des installations sportives du stade André Darrigade et sur le pôle technique piloté par la maître d'armes de la JAD, Emmanuel Garret. La FFE a d'ailleurs signé avec la JAD un partenariat en désignant la Ville de Dax, déjà labellisée Centre de préparation aux Jeux, comme « Ville partenaire » objectif Jeux Olympiques 2024.

Dans le cadre de ce stage, une journée gala sera proposée au stade André Darrigade pour le grand public. Elle aura lieu le mercredi 3 avril à 17h30 : gala avec la présentation des athlètes de l'équipe de France et un match par équipes.



Fermé jusqu'au mois de septembre 2024, le musée de Borda va bénéficier de travaux d'entretien et d'amélioration. Dans le même temps, la basilique antique poursuit sa mue. En attendant la réouverture au public des deux sites en septembre, des animations culturelles sont proposées au public.

Les travaux au musée de Borda ont démarré au mois de février par la réfection de la toiture de la chapelle des Carmes. « La couverture du bâtiment, vieux de 500 ans, connaissait depuis quelques mois des signes de faiblesse avec des infiltrations qui avaient entraîné en 2023 le décrochage d'œuvres et une journée de fermeture, explique Martine Labarchède, conseillère municipale déléguée. Ces travaux seront suivis par la modification du système d'éclairage des salles d'exposition, la rénovation des enduits intérieurs et des sols, et l'amélioration de l'espace accueil-boutique. »

Poursuite du chantier de la basilique antique

En parallèle, le chantier de la basilique antique, qui a débuté en 2021, se poursuit. Les travaux de la première tranche sont achevés et le climat du lieu est surveillé. Des signes d'amélioration ont déjà été constatés. Dans quelques semaines, ce sera au tour des maçonneries antiques de bénéficier d'une restauration. Simultanément, les équipes du musée de Borda effectuent un important travail scientifique, scénographique et pédagogique pour que le site offre aux futurs visiteurs un voyage dans le passé antique de Dax et du territoire des Tarbelles.

Animations hors les murs

En attendant le mois de septembre, le musée propose chaque mois des animations gratuites hors les murs afin de conserver le lien avec le public. Tous les jeudis à 15h « le musée en ville » proposera un parcours urbain commenté, de la Chapelle des Carmes au site antique, en passant par les réserves du musée. Tous les mois à la bibliothèque, une œuvre du musée sortira exceptionnellement des réserves en écho avec un ouvrage de la bibliothèque. Pour les événements comme les 18es journées européennes des métiers d'art, la 20e nuit européenne des musées et les 15es journées européennes de l'archéologie, des temps forts seront proposés au public. Pour les mois de juillet et août, un programme spécifique sera présenté.

• Retrouvez le détail de la programmation sur **museedeborda.fr** et suivez l'actualité du musée sur Facebook et Instagram.

Culture)

Du 6 mars au 4 mai

Des paysages landais au fil des saisons

L'artiste peintre Copo présentera jusqu'au 4 mai à la galerie de l'Atrium ses paysages landais au fil des saisons. Comme elle l'explique, son « travail de représentation se situe à la frontière du figuratif et de l'abstrait, dans le domaine de la peinture suggestive ». Inspirée par Nicolas de Staël, Georges Braque, André Derain, ainsi que les peintres du fauvisme et du cubisme, l'artiste précise que « la matière, le jeu de la lumière, la profondeur, l'équilibre des couleurs et la pose des aplats dirigent la construction de ses paysages ». Une totale liberté dans l'exécution et l'énergie définissent son positionnement dans le monde de la peinture et c'est cela qu'elle propose au public.

A découvrir jusqu'au 4 mai 2024 à la galerie de l'Atrium, cours de Verdun. Entrée libre du mardi au samedi de 14h à 18h30, fermé le 1er mai.



Du 16 mars au 3 mai

Photos paysagères sur l'Adour



Gisèle Faye, nous fait parcourir l'Adour, de sa naissance en Haute Bigorre à son embouchure dans l'océan Atlantique. La photographe a choisi de décliner son exposition en sept thématiques pour nous faire voir le fleuve et ses alentours au gré des saisons et nous raconter ses « Histoires d'Adour ». Des rencontres avec l'artiste de 15h à 18h seront organisées les 27 et 30 mars et les 3, 10, 13, 17, 20, 24 et 27 avril.

Exposition à voir jusqu'au 3 mai (fermé le 1er mai) à la maison de la Barthe, allée du Bois de Boulogne (salle du 1er étage). Entrée libre du mardi au samedi de 14h30 à 18h.

à l'Atrium

Mardi 19 mars / 20h30

Zack & Stan « Illusionnistes et sales gosses !»

Magie, humour de et avec Guillaume Batteau et Yves Doumerque.

Spectacle proposé par la Ville de Dax. Tarifs de 17 à 30€



Jeudi 21 mars / 20h<u>30</u>

Israel Galván « La edad de oro »

Flamenco. Accompagné des frères Lagos au chant et à la

quitare.

Spectacle proposé par les Amis du Théâtre. Tarifs de 15 à 28€



Samedi 23 mars / 20h30

Laura Laune « Glory Alléluia »

Humour

Spectacle proposé par Latitude Productions. Tarif 36€

Vendredi 5 avril / 20h30

Papasss

Théâtre, comédie avec Paul Belmondo, Christian Vadim, Edouard Montoute, Nadège Méziat et Bernard Fructus.

Spectacle proposé par la Ville de Dax. Tarifs de 22 à 35€



Jeudi 11 avril / 20h30

Zoé - Théâtre création par Idiomécanic Théâtre / Julie **Timmerman**

Spectacle proposé par les Amis du Théâtre. Tarifs de 8 à 20€

Samedi 13 avril / 20h30

Chantal Ladessou « On the road again »

Humour

Spectacle proposé par Latitude Productions.

Jeudi 25 avril / 20h30

Guillermo Guiz « En train d'écrire le prochain »

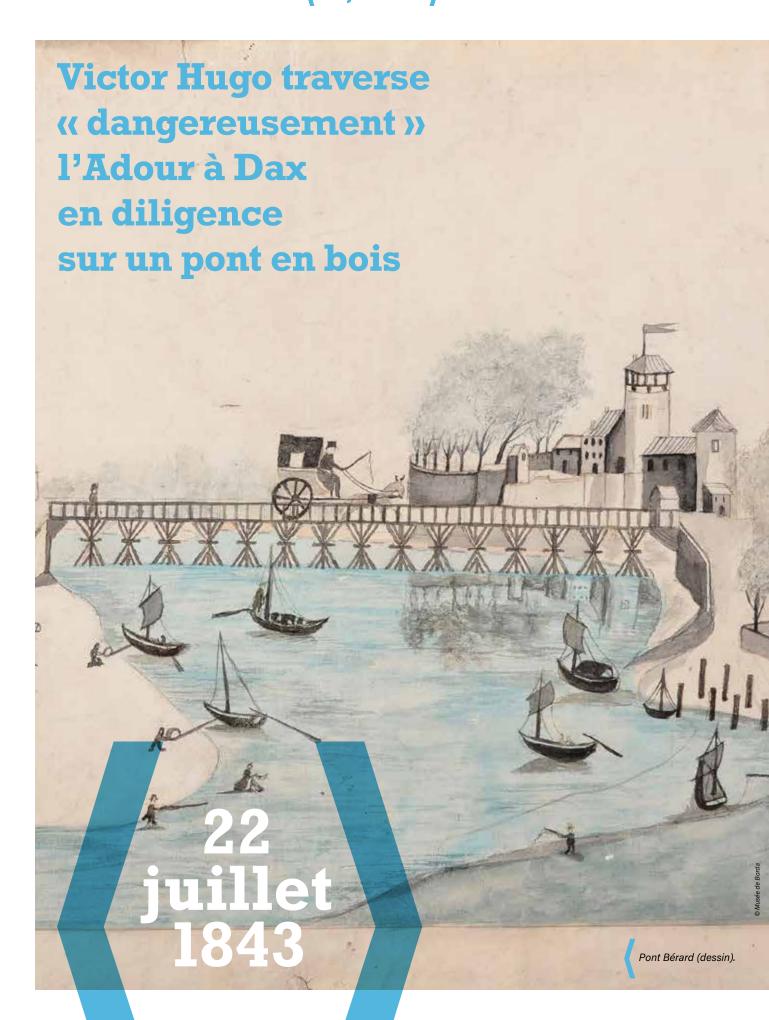
Humour

Spectacle proposé par Latitude Productions. Tarifs de 8 à 20€



Billetterie:

Office de Tourisme Dax et Saint-Paul-lès-Dax 05 58 56 86 86 ou sur dax.fr



Voyageant de Paris jusqu'en Espagne avec sa maîtresse Juliette Drouet, Victor Hugo fit halte à Dax le 22 juillet 1843 après avoir traversé de façon rocambolesque le pont en bois qui enjambait l'Adour.

l'époque des faits, le pont qui traversait l'Adour à Dax n'avait évidemment rien à voir avec celui que nous connaissons aujourd'hui et que nous nommons le vieux pont. En 1843, le pont était en bois. Et ce 22 juillet, Victor Hugo s'apprêtait à le franchir. Il voyageait depuis Paris en diligence en compagnie de Juliette Drouet. La jeune femme, très belle, est la maîtresse de l'écrivain depuis 1833. Cette année-là, elle avait 27 ans, Victor Hugo remarque la comédienne alors qu'elle faisait une lecture du rôle de la princesse Négroni dans son Lucrèce Borgia. Elle abandonne très vite sa carrière pour se consacrer à lui qui exigera d'elle une vie cloîtrée, monacale, et des sorties uniquement faites en sa compagnie. Leur liaison durera très longtemps. À sa mort en 1883, Juliette qui appelait Hugo « Toto », fait graver sur sa tombe : « Le monde a sa pensée. Moi j'avais son amour ».

En juillet 1843, le couple quitte la capitale le 18 pour se rendre dans les Pyrénées. À Bordeaux, ils empruntent la diligence des frères Dotézac. Ils partent à l'aube le 22 juillet. Le soir, ils arrivent à Dax. Et alors, commence l'épisode de la traversée de l'Adour que l'écrivain a consigné, mêlant fiction et réalité et oubliant Juliette pour s'attribuer tous les mérites de l'aventure.

Au moment du passage sur le pont, Victor Hugo écrit : « La diligence, brusquement inclinée en avant, fit un soubresaut violent ; j'ouvris un œil ; le postillon courbé sur ses chevaux, semblait regarder devant avec une précaution profonde. J'ouvris les deux yeux, la lourde voiture pesamment chargée, traînée par cinq chevaux attelés de chaînes, marchait au pas sur un pont de bois, dans une sorte de voie étroite bornée à gauche par le parapet qui était fort bas, à droite par un amas de poutres et de charpentes ».

Et le célèbre écrivain de poursuivre : « Au-dessous du pont, une rivière assez large coulait à une assez grande profondeur qu'augmentait encore l'incertitude de la nuit ; à de certains moments, la diligence penchait ; je me dressai sur mon séant : j'étais seul sur l'impériale, le conducteur n'était pas remonté à sa place ; la voiture marchait toujours ; le postillon toujours courbé sur son attelage que la lanterne du coupé éclairait à peine grommelait je ne sais quelles exclamations énergiques ; enfin les chevaux gravirent une petite pente, un nouveau soubresaut ébranla la voiture, puis elle s'arrêta. Nous étions sur le pavé ». Fin de l'épisode dacquois.

Victor et Juliette séjourneront ensuite à Bayonne et feront une escapade à Biarritz le 25 juillet. Le 27, ils prendront la direction de l'Espagne en passant par Irun et Fontarrabie. Il se rendront à Saint-Sébastien, Pasajes, Tolosa, Ernani et enfin Pampelune.

De retour à Bayonne le 13 août, il se rendront à Pau, Cauterets, et Gavarnie. Le chemin du retour à Paris passera par Auch, Agen, Périgueux et Rochefort. C'est là, par hasard, que Victor Hugo apprendra, en lisant une gazette qui traînait sur la table d'un café, que sa fille Léopoldine s'était noyée.



Victor Hugo jeune



© Musée Carnavalet - gravure Alphonse-Léon Noë

Juliette Drouet en 1832



Dessin représentant le château et le pont Bérard.



Décédé le 1^{er} février à l'hôpital de Dax, le multi-recordman du monde en demi-fond a vécu sa retraite dans les Landes, où il avait notamment suivi deux jeunes coureurs de l'USD Athlétisme.

Né en 1936 dans une famille de mineurs polonais près de Lille, il avait grandi dans la même rue où, plus tard, un autre champion, Guy Drut, fit ses premiers pas. Sa première course officielle à l'âge de 10 ans, Michel Jazy la fera en sabots... jusqu'à devenir une star de l'athlétisme tricolore.

Légion d'honneur au Splendid

Neuf records du monde, 18 d'Europe et 49 de France, seul l'or olympique lui aura échappé, avec sa deuxième place aux JO de Rome en 1960.

A l'heure de la retraite, le demifondeur avait choisi les Landes.

A Magescq, près du moulin que lui avait prêté son ami Pierre

Albaladejo, puis à Hossegor où il enchaînait les petits cafés du matin avec André Boniface. L'athlétisme lui était encore chevillé au corps puisque dans les années 1990,

« il avait entrepris une collaboration avec deux jeunes Dacquois, Laurent Galinier et Jean-François Peyroux, qu'il avait fait progresser jusqu'à de belles places en championnat de France », se rappelle Patrick Schoonjans, président de la section athlétisme de l'USD. Michel Jazy fut aussi à l'initiative de la réunion de 250 athlètes internationaux et amis de la discipline à Saint-Paul-lès-Dax pour trois jours de retrouvailles en 2003. Une empreinte jusqu'à Dax donc où il aimait aussi venir voir le rugby. Pas étonnant qu'au moment de recevoir les insignes de commandeur de la légion d'honneur des mains de l'ancien Premier ministre Jean-Pierre Raffarin en 2005, c'est au Splendid Hôtel que fut organisée la cérémonie, devant ses amis d'ici et d'ailleurs.

Michel Jazy avec le maillot de l'Équipe de France.



Pratique

Course « La Passem » à Dax le 4 mai 2024



Organisée tous les deux ans par l'association paloise Ligams (qui signifie en gascon « lien »), « la passem » (« transmettre ») est une course relais qui parcourt la Gascogne avec pour objectif de promouvoir la langue gasconne et collecter des fonds pour financer des projets en sa faveur.

En 2024, La Passem va parcourir 1100 kilomètres, traversera cinq départements pour relier Tarbes à Mont-de-Marsan, du 30 avril au 5 mai. La course passera par Dax le samedi 4 mai vers 22h (avenue Saint-Vincent-de-Paul, pont neuf, boulevard Saint-Pierre devant la statue de l'écarteur, mairie côté place Roger Ducos). Le public pourra courir un ou plusieurs kilomètres, participer aux animations, porter le témoin en achetant un ou plusieurs kilomètres et participer au financement de projets en faveur de la langue gasconne.

Programme de la journée proposé par les Gouyats de l'Adou, l'Agradoc et le Café Gascon.

- 11h animation sur le marché par le Cercle Choral Dacquois, Valida et les Gouyats de l'Adou.
- À partir de 17h sur le carreau des halles, animations successives par : les enfants des écoles, collège et lycée, des histoires de Gascogne bilingues Cie CKC, la banda Los Calientes, les chants polyphoniques Agrad'Oc, les Gouyats de l'Adou.
- À partir de 21h, bal gascon animé par Gatemina et passage de la course entre 21h55 et 22h15.
- Plus d'infos sur la course : www.lapassem.com/la-passem-et-ligams/

Renouveler son titre d'identité

La Ville de Dax a réduit les délais pour la prise de rendez-vous à 3 semaines. Il reste néanmoins conseillé d'anticiper au maximum le renouvellement de sa carte d'identité ou de son passeport, notamment en prévision d'un voyage à l'étranger ou d'examens à passer.

Nous vous suggérons de prendre rendezvous en ligne via l'espace citoyen du site dax.fr ou par téléphone au 05 58 56 80 00.

Avant votre rendez-vous en mairie, vous devrez effectuer une pré-demande sur le site du gouvernement ants.gouv.fr.
Le jour de votre rendez-vous en mairie, vous ferez enregistrer votre dossier avec votre pré-demande et tous les documents nécessaires.

♣ Renseignements sur www.dax.fr/la-mairie/titres-didentite-cni-et-passeport/ ou auprès du service des titres d'identité, du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h et le vendredi en continu de 8h30 à 16h30.

Inscription sur les listes électorales

Pour pouvoir voter aux élections européennes du 9 juin prochain, l'inscription est indispensable. Si ce n'est déjà fait, vous pouvez vous inscrire jusqu'au vendredi 3 mai 2024 (au plus tard le 6ème vendredi qui précède le scrutin).

Plus d'infos sur www.dax.fr/la-mairie/ les-bureaux-de-vote/ ou auprès du service élection à la mairie de Dax, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, 05 58 56 80 05.

(État civil)

ILS SE SONT MARIÉS

En 2023

16 décembre Alexis MOINE et Siham LAKHIOUI

16 décembre Jean-Pierre LAVIE et Roberta RODRIGUES CAMPELO 26 décembre Julien MINVIELLE et Vanessa PERRIN

EN 2024

27 janvier Guilhem DELAUNOIS et Amandine RANSINANGUE

8 février Mickael BRISSAC et Audrey ADONIS

29 février Yann HUAU et Mathilde JOUBERT

NAISSANCES

En 2023

1er décembre Céleste HEMMEN

7 décembre Gabriella LANGUILLE SOMPAYRAC

7 décembre Ezan ZOUHAIR

10 décembre Safia DESCLAUX KADRI

10 décembre Athéna LOPES DA SILVA

13 décembre Dania BOUTOUNAS

14 décembre Basile OLIVA-CALA

16 décembre Ilon TUR MBA-ALOUGBA

22 décembre Alizée NAVARENO

24 décembre Siyana DANGER

25 décembre Vanina LAUKAU

26 décembre Adèle DALOZ

26 décembre Gabriel CAROUPAYE

28 décembre Nino LETELLIER

En 2024:

8 janvier Salvador MARTINS PIRES

9 janvier Jawen TOUSSAINT SERRES-COUSINÉ

10 janvier Eneko MEDINA

11 janvier Gabriel MAGALHAES MARINHO

16 janvier Andrea ANTHIAN CIMINO

16 janvier Romane ANTHIAN CIMINO

17 janvier Willow CAVIN MOUTARDE

23 janvier Fabio DIARRA

31 janvier Louise MAUVOISIN

8 février Saint-Tevita LOLOHEA

9 février Ilyan ZITI

13 février Loanie ALMEIDA VIEIRA

15 février Nylan ORTALDA MIGAS

18 février Gaston BRUNET MARTIN

19 février Lowen COURQUIN

26 février Elisabeth PATEY 28 février Malya ORÉO

29 février Diane JAUMAT



TRIBUNE DU GROUPE MAJORITAIRE

- Quelques semaines après la journée internationale des droits de la femme, on peut relever que la Ville de Dax, dans sa gestion du personnel, emploie 51 % de femmes dans ses effectifs, que celles-ci sont plus nombreuses que les hommes sur les emplois à responsabilité, qu'elles ont été plus nombreuses (que les hommes) à bénéficier, en 2023, d'avancements ou de promotions. Si des écarts de rémunération subsistent toutefois (fruits de multiples facteurs comme l'ancienneté ou la nature des missions exercées), ces derniers se sont réduits sur l'année 2023.
- Le débat sur les orientations du budget a démontré que là où nous avions la tête dans les dossiers, la conseillère municipale d'opposition, Axelle Verdière Bargaoui, probablement exaltée par le futur festival carnavalesque du même nom, avait « la tête en l'air » :
 - un trou de mémoire (ou un mensonge?) sur une prétendue diminution des aides aux plus démunis (le budget de la politique sociale de la Ville est passé de 1,8 millions d'euros quand elle était adjointe au Maire à 2,1 millions aujourd'hui...);
 - une mauvaise maîtrise des chiffres relatifs aux travaux de la bibliothèque (annoncés par l'élue à 2,3 millions alors qu'ils sont, dans tous les documents administratifs, à 1,2 millions);

- une perception originale et très personnelle de la conjoncture, décrite comme « exceptionnellement bonne », alors que depuis le début du mandat la Ville
 comme toutes les autres collectivités locales a subi les surcoûts de la crise COVID, la crise énergétique, l'explosion des charges des assurances, la hausse des taux d'intérêt ;
- une proposition inaboutie sur une programmation « différente » des travaux en centre-ville (sans que l'on ne sache laquelle, malgré plusieurs relances du Maire).

Bref, un mélange d'approximations et de contre-vérités, qui n'est pas des plus rassurants quant à la crédibilité de la parole de l'opposition.

Si l'on veut toutefois conserver une note d'optimisme, il conviendra de relever la lucidité du propos tenu lorsque Mme Verdière Bargaoui a condamné les positions de l'ancien maire Gabriel Bellocq, qui avait soutenu la création de 33 000 m² de surface commerciale à Saint-Geours de Maremne, il y a quelques années... Un choix à l'époque dicté par l'assujettissement à un parti politique plutôt que par les intérêts de la Ville.

TRIBUNE DU GROUPE DE L'OPPOSITION

J. Dubois : l'arbre qui cache la forêt.

Nous le savons depuis les vœux de la ville, de l'agglomération, ou du dernier conseil communautaire : Julien Dubois serait devenu le premier écologiste de France. A grand renfort de citation de Jean-Marie Le Pen et de communications sur les poubelles, il travaille à nous convaincre que, grâce à lui, Dax sera la ville verte de demain. Cela étant dit, il va y avoir du travail.

On se remonte les manches et on reprend :

- Remettre les vélos (verts) en libre-service, qu'il a supprimés dès son arrivée.
- Maintenir l'ouverture quotidienne au public de la Maison de la Barthe.
- Relancer les projets autour de l'école de la nature à destination des enfants pour les sensibiliser à l'environnement.
- Remettre en place plus de personnel dédié, afin de retrouver une ville propre.
- Remplacer réellement tous les arbres qui ont été coupés (et ne pas laisser de tristes souches joncher nos trottoirs).
- Relancer le projet « cultivons nos rues », (prêt dès 2019) qui consiste à accompagner les habitants souhaitant planter devant leur maison.
- Remettre en service toutes les fontaines de la ville (promesse de campagne de M Dubois), îlots de fraîcheur dans notre ville.
- Relancer les jardins solidaires.

- Multiplier les arceaux à vélo pour développer et rendre plus facile leur utilisation.

Entre autres choses...

Dans la catégorie « oups, je n'y avais pas pensé » :

- 3 ans de travaux de rénovation de voiries pour planter
 1 Ginkgo Biloba, rue des Carmes... Et réaliser qu'il faudrait envisager une vraie végétalisation en amont de la réfection des voiries, pour ne pas avoir à recasser le dallage des rues piétonnes commerçantes, tout juste refaites.
- La mise à disposition de composteurs collectifs pour répondre à la législation en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2024 pour les bio déchets (qui diminuent de 20% les volumes d'ordures à traiter).

Et que dire de l'épisode « éclairage public » : rétabli intégralement dès son arrivée, puis éteint à compter de 23h30, quand le maire a balayé d'un revers de main et sans analyse, notre proposition d'éclairage à la demande, mis en œuvre dans de plus en plus de Communes ?

Comme le vert est la couleur de l'espoir, laissons-nous espérer la mise en place de démarches telles que des façades végétalisées, des potagers urbains, l'installation de ruches ou encore inciter à des démarches d'architecture verte.



POMPES FUNÈBRES - MARBRERIE - FUNÉRARIUMS

27 rue Joseph de Laurens - 40100 Dax

Rue des Cerfs - 40990 Saint-Paul-lès-Dax

05 58 56 79 80

pf.petrau@orange.fr

Jean Pétrau - N° Habilitation 2019 40 01 144 - ORIAS 070029520



PRENEZ

RENDEZ-VOUS

POUR VISITER NOTRE

APPARTEMENT

DÉCORÉ

À DAX - Résidence Celayan

APPARTEMENTS DU 2 AU 3 PIÈCES AVEC BALCON ET PARKING POUR HABITER OU INVESTIR

PARKING COGEDIM 05 64 09 09 09

- À 8 min* du centre-ville
- Le confort d'un appartement neuf
- Dans un environnement verdoyant et boisé

EMMÉNAGEZ CETTE ANNÉE

UNE MARQUE ALTAREA



*Source : Google Maps. Cogedim SAS, 87 rue de Richelieu 75002 Paris, RCS PARIS n°054500814 - SIRET 034 500 814 00063. Document non contractuel - Photo d'un appartement décoré d'une résidence Cogedim, non contractuelle. Nos appartements sont vendus non meublés et non décorés. Crédit photo : Meublimo. Mars 2024. Création :

Machine The Kub









